

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 20 juin 2013 à 16 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président (en partie)
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, à titre d'observateur
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

En l'absence du président, Mme Danielle Roy Marinelli, vice-présidente du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2013-65

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mai 2013

Résolution n° E-2013-66

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

Coordonnateur en ressources humaines – Prolongation du contrat

Résolution n° E-2013-67

- Prolonger le contrat de M. Gordon Bouchard, à titre de coordonnateur en ressources humaines, à raison d'une journée par semaine, jusqu'au 20 décembre 2013, et ce, aux mêmes conditions que celles présentement en vigueur.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Table de concertation régionale de la zone de Québec – Plan Saint-Laurent

Résolution n° E-2013-68

- Autoriser la Direction générale à transmettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) la présente résolution accompagnée du Plan de travail.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Site Internet de la CMQ – Appel d'offres

Résolution n° E-2013-69

- Annuler l'appel d'offres public pour la sélection d'une firme ayant pour mandat la refonte du site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Autoriser le secrétaire à reprendre l'appel d'offres public pour la sélection d'une firme ayant pour mandat la refonte du site Internet de la CMQ;
- Autoriser le secrétaire ou le responsable de l'appel d'offres à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013

Responsable : Communication et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Demande de financement – Étude de caractérisation des berges du Saint-Laurent

Résolution n° E-2013-70

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une entente de services avec l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent relativement à la réalisation, par cette dernière, d'une étude de caractérisation des berges du Saint-Laurent.
- Autoriser la Direction générale à verser une somme maximale de 25 000 \$ à l'Alliance pour la réalisation de cette étude.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Communication et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMROT concernant le projet de règlement n° 2013-04-01 de la MRC de Bellechasse modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'agrandir le périmètre urbain de La Durantaye

Résolution n° E-2013-71

- Informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) que la CMQ est favorable au règlement n° 2013-04-01 adopté par la MRC de Bellechasse conformément à l'avis déjà émis par le biais de la résolution n° E-2013-12 concernant l'agrandissement du périmètre urbain de la municipalité de La Durantaye.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMROT concernant le règlement n° 225-13 de la MRC de Bellechasse modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'agrandir les périmètres urbains de Saint-Gervais et de Saint-Nazaire

Résolution n° E-2013-72

- Informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) que la CMQ est favorable au règlement n° 225-13 adopté par la MRC de Bellechasse, puisque la MRC a procédé à une réduction équivalente à l'agrandissement demandé du périmètre d'urbanisation de Saint-Nazaire tel qu'il est souhaité par la CMQ et le MAMROT dans leur avis respectif.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMROT concernant le règlement de contrôle intérimaire n° 141-13 encadrant le déboisement, le morcellement et la construction en bordure des routes 138 et 362 en milieu forestier adopté par la MRC de Charlevoix

Résolution n° E-2013-73

- Informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est d'avis que les mesures réglementaires proposées dans le règlement de contrôle intérimaire n° 141-13 adopté par la MRC de Charlevoix s'avèrent sans impacts métropolitains.
- Informer le ministre que la CMQ endosse la démarche de planification de la MRC de Charlevoix concernant la gestion des routes 138 et 362, puisqu'elle contribue à améliorer la sécurité et la fluidité d'un des accès à la région métropolitaine, en l'occurrence à la route 138.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Outils de mise en œuvre du PMAD – Trames verte et bleue

Résolution n° E-2013-74

- Autoriser le secrétaire à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation d'une étude de potentiel, d'intégration et de développement des trames verte et bleue métropolitaines.
- Autoriser le secrétaire ou le responsable de l'appel d'offres à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Projet de réalisation d'un relevé sanitaire des installations septiques autonomes – Octroi d'un contrat

Résolution n° E-2013-75

- Accorder à la firme Groupe Hémisphère le contrat relatif à la réalisation d'un relevé sanitaire des installations septiques autonomes pour un montant de 68 763,55 \$ taxes incluses comprenant les options A et B, le tout en conformité avec le document de soumissions et la recommandation du comité de sélection.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Semaine québécoise de réduction des déchets 2013 – Appel d'offres

Résolution n° E-2013-76

- Autoriser le secrétaire à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la sélection d'une firme ayant pour mandat d'identifier, d'organiser et de réaliser des activités sur le territoire de la CMQ Rive-Nord en lien avec la SQRD 2013;
- Autoriser le secrétaire ou le responsable de l'appel d'offres à procéder à l'ouverture des soumissions.

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de l'aide financière pour la Semaine des transports collectifs et actifs 2013

Résolution n° E-2013-77

- Accorder une aide financière de 10 000 \$ en appui à la 22^e Semaine des transports collectifs et actifs qui se déroulera du 16 au 22 septembre 2013.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013
Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

Politique québécoise de mobilité durable

Résolution n° E-2013-78

- Informer le ministre des Transports que la Communauté métropolitaine de Québec transmettra dans les meilleurs délais, un mémoire portant sur la Politique québécoise de mobilité durable.

Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

RIOB – Assemblée annuelle 2016 (en présence de M. Régis Labeaume, président)

Résolution n° E-2013-79

- Conditionnellement à la confirmation de l'engagement du gouvernement du Québec à soutenir la candidature du ROBAN en vue de l'obtention de l'assemblée 2016 du RIOB;
- Prendre acte qu'aucun représentant de la CMQ ne sera présent à l'assemblée mondiale du RIOB en août 2013 au Brésil.

Référence : Rapport décisionnel du 20 juin 2013

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2013-80

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 20 juin 2013 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 mai 2013 (période 5);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 mai 2013;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois d'avril 2013.

Référence : Bordereau de dépenses du 20 juin 2013

Responsable : Trésorerie

Bordereau d'information

Le bordereau d'information en date du 20 juin 2013 est déposé aux membres du comité exécutif.

Les résolutions E-2013-65 à E-2013-80 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE